

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2022**

Accusé de réception en préfecture
074307400085-20221013-DEL-2022-247-DE
Date de télétransmission : 21/10/2022
Date de réception préfecture : 21/10/2022

DEL-2022-247

L'An deux mille vingt-deux, le treize octobre, à 10 heures 15, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/10/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes BRUNO, DETURCHE, MAYORAZ, PARIS, TARAGON, WENDLING.
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARBIER, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BOUVARD C, BUFFLIER, CARTIER, CAVAREC, CHASSAGNE, CHENEVAL JP, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GILBERT, GILET, GONDA, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, JACQUES, LEOTY, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MILLET-URISIN, PAULY, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Suppléants :

MM. ANTHOINE, GAILLARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avaient donné pouvoir :

Mmes BILLOT, LAFARIE.
MM. ANTHOINE-MILHOMME, BOUCLIER, LOMBARD, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, DALL'AGLIO, MERMIER, MUGNIER.
MM. AMADIO, BARON, BLOUIN, BOISIER, BONTEMPS, BOUCHET, BOUVARD M, BURNET, CALONE, CHARLOT-FLORENTIN, CHARRAT, CHENEVAL P, DEFAGO, DUNAND, GENOUD, GILLET, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, MODURIER, OBERLI, PELLARIN, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CARRERA, GIZARD, GUILLON, KHAY, JAILLET,
MM. BAILLY, CHALLEAT, CHEVALLOT, GAL, GRANGE, JEZEQUEL, LOUVEAU, MALOSSE, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 88
Présents : 49
Représentés par mandat : 6

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Exposé du Président,

Le Comité a adopté le Budget Primitif 2022 du Budget Principal du Syndicat, le 31 mars 2022, puis une décision modificative n° 1 le 7 juillet 2022.

La présente Décision Modificative porte presque exclusivement sur des écritures d'ordre sollicitées par la Paierie départementale.

L'ensemble des décisions modificatives présentées lors de la présente séance du Comité ont été examinées et approuvées en Commission des Finances le 30 septembre 2022.

En synthèse, l'équilibre des sections se présente ainsi :

➤ **Section de fonctionnement**

		Dépenses	Recettes
67	Charges exceptionnelles	100.000,00	
	Total opérations réelles	100.000,00	
023	Virement à la section d'investissement	-50.000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		50.000,00
	Total opérations d'ordre	-50.000,00	50.000,00
	Total fonctionnement	50.000,00	50.000,00

➤ **Section d'investissement**

		Dépenses	Recettes
23	Immobilisations en cours		100.000,00
27	Autres immobilisations financières	200.000,00	200.000,00
4581	Opérations pour comptes de tiers	150.000,00	
4582	Opérations pour comptes de tiers		150.000,00
	Total opérations réelles	350.000,00	450.000,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-50.000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50.000,00	
	Total opérations d'ordre	50.000,00	-50.000,00
041	Opérations patrimoniales	5.432,48	5.432,48
	Total investissement	405.432,48	405.432,48

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2022 proposée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE